Le vote définitif du projet de loi sur le non-cumul des mandats est, pour moi, un vote historique. C’est un engagement que François Hollande avait pris lors de la campagne présidentielle et qui est tenu.
Au-delà, c’est un changement profond de nos mœurs politiques.
On le sait, j’ai soutenu et je soutiens fortement le non-cumul, pour trois raisons essentielles.
1. Notre pays compte assez de talents, de compétences et de dévouements pour que ce ne soit pas la même personne qui exerce les fonctions de maire, de président d’une région ou d’un département et de député ou de sénateur.
2. Les sièges et les bancs vides constamment filmés à la télévision lorsque les débats de l’Assemblée Nationale et du Sénat y sont retransmis ne sont ni une bonne image ni une bonne chose. Les journées n’ont que 24 heures. Je puis témoigner que contribuer à la rédaction des lois, veiller à leur application, contrôler le pouvoir exécutif sont des tâches qui occupent ceux qui les exercent à plein temps !
3. On peut tout à fait « être présent sur le terrain » et « être à l’écoute des habitants » sans cumuler les mandats… D’abord, la nouvelle loi permettra aux parlementaires d’être conseillers municipaux, départementaux et régionaux s’ils le souhaitent et si les électeurs le souhaitent ! Mais surtout, les députés et les sénateurs peuvent aller visiter des communes, être présents « sur le terrain » chaque fois que nécessaire, recevoir ceux qui les sollicitent, etc. En un mot, il n’est nullement besoin de diriger un exécutif local, ou d’en faire partie, pour être proche et à l’écoute de nos concitoyens !

Jean-Pierre Sueur

.

Phoca PDF